

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

A envoyer à :

SERVICE DIOCESAIN DES PELERINAGES

13 Avenue Paul Martin – 04000 DIGNE-LES-BAINS

Tel : 09.73.28.93.99 - Courriel : pelerinagesdigne@gmail.com

Pèlerinage-Visitation à l'Eglise jumelée de Bafia au Cameroun.

Chaque conseil paroissial sera représenté par une personne. Paroisse de.....

Le nombre de places est limité à 20 personnes pour l'ensemble de notre diocèse.

Du Mardi 09 janvier au Mardi 16 janvier 2018

Du Mardi 09 janvier au Mercredi 23 janvier 2018

PRIX ESTIME DU PELERINAGE POUR UNE SEMAINE (Avion AR + Hôtel en chambre double et Pension + Frais divers) : 1 280 €

PRIX ESTIME DU PELERINAGE POUR DEUX SEMAINES (Avion AR + Hôtel en chambre double et Pension + Frais divers) : 1 770 €

NOM (en majuscule) M., Mme, Mlle : _____ **Prénom** : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Nationalité : _____

Date et lieu de naissance : ____/____/____ ; _____

Profession : _____ N° téléphone personnel : _____

Portable : _____ Courriel/Mail : _____

Nom de la personne à avertir en cas d'urgence : _____

Son Téléphone : _____

Numéro de passeport _____ Date d'expiration : ____/____/____

Date d'émission : ____/____/____ Lieu d'émission : _____

Désire une chambre individuelle, avec supplément,

Accepte de partager sa chambre avec _____

(Attention : Etant logé à l'hôtel, un supplément chambre individuelle sera facturé.)

Règlement : A l'inscription versement d'un acompte de **730 €** par personne à l'ordre de l' : **AD Digne- Service**

Diocésain des Pèlerinages : 18 057 81 V Marseille (Banque postale)

Règlement du solde avant le **08/12/2017**.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 08/10/2017 (ou dès que possible et sous toute réserve de disponibilité)

Vous serez considérés comme inscrits, dès réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier.

ATTENTION !

Chaque pèlerin doit se munir d'un passeport avec une validité de plus de 6 mois.

Merci de joindre, à ce bulletin, une photocopie de votre passeport.

La demande de Visa auprès du Consulat du Cameroun à Marseille se fera par nos soins.

Les pièces à fournir au secrétariat des pèlerinages :

2 photos d'identité – le formulaire de demande de visa que nous vous enverrons-

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant le jour du départ, merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés..

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours ATOUT France : Immatriculation : IM004100009

NB : 1 bulletin d'inscription par personne (photocopies acceptées)

Les données vous concernant sont destinées au Secrétariat des Pèlerinages. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription. Elles pourront éventuellement être utilisées par nos services internes. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi "informatique et libérés" du 06/01/78).

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre